

Infirmiers Pourquoi participer à une CPTS ?



L'intérêt pour vous, c'est de :

- ▶ Créer une coordination interprofessionnelle
- ▶ Être au centre de la prise en charge médicale
- ▶ Développer des parcours de soins innovants
- ▶ Faire partie d'un collectif



1426 infirmiers adhèrent à la CPTS de leur territoire (soit la 1^{ère} profession représentée au sein des CPTS)



Vos actions en région :

- Prévention
- Vaccination
- Lien ville-hôpital
- Maintien à domicile
- Maladies chroniques
- Plaies
- Cancer
- Diabète

“ Témoignages

Judicaël FEIGUEUX, président de la CPTS de Beauvais (Oise, 60)

« Aujourd'hui, la CPTS est le meilleur endroit pour faire de la coordination interprofessionnelle. La CPTS permet de mettre en place des organisations collectives qui sont bénéfiques pour tous et qui permettent de nous faire gagner du temps. C'est notamment ce que nous faisons au sein de notre CPTS avec les ordonnances. Nous pouvons mettre en avant des compétences que nous avons mais qui ne sont pas encore valorisées en dehors des CPTS, notamment en termes de prévention. La CPTS c'est le lieu de tous les possibles, il suffit d'avoir une idée et si celle-ci correspond aux besoins du territoire, nous pouvons la mettre en place. »



À vous de jouer !

Si vous souhaitez :

- Partager les actions de votre CPTS et/ou savoir si un projet existe sur votre territoire, contactez-nous :

inter-cpts-hdf@urpsml-hdf.fr

- Échanger avec des représentants de votre profession, contactez votre URPS :

contact@urps-infirmier-hdf.fr

Pour plus d'informations
sur les CPTS

